

Le Magazine d'informations
du village de Neffiès

Numéro 12 • JUIN 2026

Neffiès, LE MAG



Unis pour l'avenir de Neffiès

Élus, commissions
et programme

Histoire : Le pouvoir
au village

Évènements
et festivités

Neffiès,

LE MAG



Sommaire

Le Conseil Municipal renouvelé	4-5
Zoom sur nos commissions thématiques	6-7
Rappel du programme	8-9
Les échos du conseil municipal	10
Histoire du pouvoir au village	11-17
Un début d'année animé	18-20
Agenda des festivités	21
Votre mairie vous informe	22-23
Numéros utiles	24

Neffiès LE MAG'
Bulletin municipal de Neffiès
est édité par la Mairie de Neffiès
(04 67 24 60 92).

Directeur de la publication :
David Astruc

Rédaction : D. Astruc, V. Monnier,
P. Siden, F. Bénard, M.P. Girard,
G. Combes.

Photos : M.P. Girard, P. Siden,
J. Fraise, G. Combes, F. Benard,
V. Monnier, Freepik, AdobeStock.

Maquette, mise en page, impression :
antithèse publicité-tel 04 67 24 37 72

Tirage à 600 exemplaires.

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2021
ISSN 2804-4800

L'Édito

de M. le Maire, David Astruc



Chères neffiessoises, chers neffiessois,
Je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes remerciements les plus sincères pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. Cette confiance nous honore et nous engage pleinement.

C'est avec une équipe renouvelée et rajeunie que nous entamons cette nouvelle mandature, tout en conservant l'expérience précieuse de certains élus. Une équipe de XV, comme au rugby, où chacun a son rôle, sa place, mais surtout où l'essentiel réside dans le collectif. Car c'est bien dans cet esprit d'équipe, de solidarité et de partage des valeurs que nous construirons nos actions. Comme sur le terrain, nous avancerons ensemble, avec détermination, respect et engagement au service de tous.

Notre objectif est clair : œuvrer chaque jour pour le bien de chacun, afin que Neffiès reste ce village où il fait bon vivre, fidèle à son identité et à son ADN. Préserver notre cadre de vie, valoriser notre patrimoine et renforcer le lien entre les générations seront au cœur de notre action.

Le point d'orgue de cette mandature sera sans conteste la réfection de la place Paul Gauffre et de ses rues adjacentes. Ce projet structurant a pour ambition de redonner vie à notre cœur de village, d'en faire un lieu de rencontre, de convivialité et d'animation, à l'image de ce que nous sommes.

Enfin, je vous donne rendez-vous tout au long de l'été lors des nombreuses manifestations organisées par nos associations, véritables forces vives de notre commune. Elles contribuent largement à l'animation et à l'esprit festif qui font la richesse de Neffiès.

Ensemble, continuons d'avancer avec fierté et enthousiasme pour notre village. ■

Le Conseil Municipal Renouvelé : L'alliance de l'expérience et du nouveau dynamisme



Suite aux récentes élections, notre conseil municipal se présente sous un jour nouveau, formant une équipe équilibrée qui capitalise sur l'expérience de nos élus reconnus et l'énergie prometteuse de nouvelles recrues. C'est avec un grand enthousiasme que nous vous présentons cette équipe entièrement dévouée à l'avenir de notre commune.

Les piliers de la continuité : L'expérience au service de l'action

L'expérience et la continuité demeurent les fondations inébranlables de notre action. Elles sont assurées par nos « anciens » élus, des figures essentielles dont l'engagement représente un atout inestimable. Leur connaissance approfondie des dossiers, souvent complexes et nécessitant une mémoire institutionnelle rigoureuse, est indispensable à la bonne exécution de nos projets et à la pérennité de nos engagements.

Forts de leur mandat précédent, ils incarnent la sagesse et la stabilité au sein de notre équipe. Nous souhaitons aujourd'hui les (re)présenter plus en détail, soulignant leur rôle crucial dans la transmission du savoir et l'efficacité de notre gouvernance locale. Leur présence garantit une transition en douceur et la prise de décisions éclairées, ancrées dans l'histoire et l'évolution des enjeux territoriaux.

Un souffle nouveau : Compétences et perspectives diversifiées

Nous accueillons avec le plus grand intérêt six nouveaux conseillers, dont l'intégration est un atout majeur pour notre village. Ils injectent non seulement une perspective fraîche et dynamique, mais enrichissent également l'équipe de compétences pointues et variées, essentielles à la progression et au succès de nos initiatives.

Leur expertise couvre des domaines cruciaux, tels que la gestion de projets innovants, le développement durable, les stratégies de communication modernes et l'analyse financière.



David ASTRUC,
Maire

Président des différentes commissions

"En ma qualité de Président des différentes commissions, j'ai le plaisir de vous présenter l'ensemble des membres qui constituent nos équipes de travail.

Je tiens à souligner l'importance de la collaboration transversale entre ces commissions. La richesse de leurs profils et la diversité de leurs compétences nous permettent d'aborder chaque sujet avec une perspective complète et éclairée, garantissant ainsi des prises de décision réfléchies et efficaces."



Maria-Pia GIRARD,
1^{ère} adjointe

*Députée JASPEC
(Jeunesse, Associations,
Sport, Patrimoine,
Environnement, Culture)
Conseillère aux finances.
Conseillère aux travaux,
voirie, sécurité et gestion
immobilière.*



Gilles COMBES,
2^{ème} adjoint

*Député à la communication,
service enfance et RH.
Député Hérault Énergies.
Conseiller à l'urbanisme,
gestion du cimetière
et bâtiments communaux.
Conseiller aux travaux,
voirie, sécurité et gestion
immobilière.*



Pascale ALBOUY,
*Déleguée aux écoles.
 Conseillère à l'urbanisme, gestion du cimetière
 et bâtiments communaux.*



Gilles CHATEAU,
*Délegué aux travaux, voirie,
 sécurité et gestion immobilière.
 Délegué Hérault Ingénierie.*



Gérard ARNAUD,
*Délegué à l'urbanisme, gestion du cimetière
 et bâtiments communaux.
 Délegué suppléant Hérault Ingénierie.
 Conseiller aux travaux, voirie,
 sécurité et gestion immobilière.*



Céline HUFSCMITT,
*Conseillère aux écoles.
 Conseillère à la communication,
 service enfance et RH.*



Franck AZZOPARDI,
*Conseiller aux finances.
 Conseiller aux travaux, voirie,
 sécurité et gestion immobilière.
 Conseiller aux écoles.*



Guillaume MAILLÉ PALAIZY,
*Conseiller aux travaux, voirie,
 sécurité et gestion immobilière.
 Conseiller aux écoles.
 Conseiller JASPEC.
 Délegué suppléant Hérault Énergies.*



Fabrice BÉNARD,
*Conseiller aux écoles.
 Conseiller JASPEC.
 Conseiller à la communication,
 service enfance et RH.*



Véronique MONNIER,
*Conseillère JASPEC.
 Conseillère à la communication,
 service enfance et RH.*



Matthieu BÉNÉZECH,
*Conseiller aux travaux, voirie,
 sécurité et gestion immobilière.
 Vice-président du SICTOM.*



Dominique POTTIER,
*Déleguée aux finances.
 Conseillère JASPEC.*



Alexandra CAROL,
*Conseillère aux finances.
 Conseillère à la communication,
 service enfance et RH.*



Paméla SIDEN,
*Conseillère aux écoles
 Conseillère à la communication,
 service enfance et RH.*

Le Cœur de l'action municipale : Zoom sur nos Commissions Thématiques

Parce que la gestion d'une commune repose sur une vision à long terme et une rigueur de chaque instant, la municipalité de Neffiès s'organise autour de pôles d'expertise dédiés. Ces commissions travaillent pour préserver notre cadre de vie, anticiper les besoins de demain et garantir une utilisation responsable des ressources publiques.

Commission urbanisme, gestion du cimetière, bâtiments communaux

- **Urbanisme** : étude, instruction et suivi des documents PLU, PLUI, permis de construire, déclaration préalable, projets d'aménagement.
- **Gestion du cimetière** : organisation et respect de la réglementation funéraire, suivi de l'état des concessions et entretien général du site.
- **Bâtiments communaux** : suivi des travaux d'entretien courant et des rénovations lourdes, élaboration des plans pluriannuels d'investissement pour la conformité et la pérennité des infrastructures en lien avec les enjeux énergétiques et environnementaux.

Commission des finances

- **Préparation et suivi budgétaire** : élaboration des budgets communaux, analyse des comptes annuels et suivi de l'exécution budgétaire afin d'assurer une gestion rigoureuse des dépenses et des recettes.
- **Fiscalité et financement** : participation à la réflexion sur les taux d'imposition locaux et recherche de financements (subventions, aides institutionnelles) nécessaires à la réalisation des projets communaux.
- **Gestion de la dette et de la trésorerie** : suivi des capacités d'endettement, gestion de la trésorerie communale et recherche d'un équilibre financier durable.
- **Analyse financière des projets** : étude de la faisabilité financière des investissements et examen des

demandes engageant les finances communales, notamment les dossiers de subventions.

Commission des travaux, voirie, sécurité et gestion immobilière

- **Travaux et voirie** : entretien et amélioration des routes, trottoirs, chemins communaux, gestion des réseaux, eau potable, assainissement, éclairage public.
- **Gestion des services techniques** : personnel, atelier, véhicules, matériels.
- **Coordination et suivi des chantiers** : prestations réalisées par les sociétés privées intervenant sur la commune, prestations réalisées par la Comcom (DFCI, PATA, EAU...) ainsi que l'Établissement et Service d'Aide par le Travail.



- **Sécurité** : sécurisation de la circulation dans le village (signalisation, aménagement de carrefours, installation de bornes escamotables, etc.). Vidéoprotection, prévention des risques (incendies, inondations, etc.).
- **Gestion immobilière** : gestion du portefeuille immobilier de la commune (acquisitions, cessions, mise en location) et suivi de la valorisation du patrimoine non bâti.

Commission École

- **Éducation** : assurer la liaison régulière et constructive avec les équipes enseignantes, la Direction de l'établissement et l'Inspection Académique, participation à la préparation et au Conseil d'École, travail sur les questions d'effectifs scolaires.
- **Gestion et entretien des locaux scolaires** : superviser l'entretien, la maintenance et les travaux de rénovation des bâtiments scolaires pour garantir la sécurité et le confort des élèves et du personnel. Veiller à l'adéquation des équipements pédagogiques et du mobilier.
- **Santé, hygiène et sécurité** : participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au sein des écoles.

Commission en charge de la jeunesse, des associations, du sport, du patrimoine, de l'environnement et de la culture

- **Jeunesse** : développement d'initiatives en faveur des jeunes, en coordination avec la Commission École. Réflexion sur l'aménagement d'espaces dédiés aux adolescents. Soutien aux projets et à l'engagement citoyen de la jeunesse.
- **Associations** : soutien logistique, financier et administratif aux associations communales. Accompagnement d'événements fédérateurs.
- **Sport** : favoriser la pratique sportive des jeunes. Soutenir la vie associative dans l'organisation d'événements sportifs.
- **Patrimoine** : valorisation et préservation du patrimoine historique et architectural. Contribution à des actions permettant de faire découvrir l'histoire et les richesses patrimoniales du village.
- **Environnement** : mise en place d'actions relevant du programme municipal pour l'environnement (poursuite des Journées Écocitoyennes, projets de plantation,

gestion de l'eau, etc.). Suivi des dossiers liés à la qualité de vie (propreté, espaces verts).

- **Culture** : organisation d'animations dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et d'événements thématiques (expositions historiques, découverte du patrimoine architectural), contribuant à la transmission de la mémoire et de l'identité du village.



Commission communication, service enfance et RH

- **Communication** : élaboration et diffusion des informations communales auprès des habitants à travers les supports municipaux, notamment le magazine communal Le Mag', le site internet et l'application Panneau Pocket. Mise à jour régulière du site internet et gestion des outils numériques permettant une information rapide et accessible à tous.
- **Service Enfance (hors école)** : organisation, suivi et amélioration des services périscolaires (garderie, pause méridienne) et extrascolaires en veillant à la qualité de l'encadrement et à l'adaptation des activités proposées aux besoins des enfants. Accompagnement des parents et information sur le fonctionnement des services liés à la petite enfance et à l'enfance. Mise en place et suivi du logiciel dédié à la gestion des inscriptions à la cantine et des facturations pour l'ALP.
- **Ressources Humaines (RH)** : gestion du personnel communal, accompagnement des agents dans leur parcours professionnel, (formation et développement des compétences), réflexion sur l'amélioration des conditions de travail pour maintenir un climat de travail favorable au sein des équipes.

Rappel du programme : Les orientations stratégiques pour Neffiès

Le programme municipal "Unis pour l'Avenir de Neffiès" (ADN), mené par David Astruc et son équipe, s'articule autour de six axes majeurs visant à améliorer durablement le cadre de vie, préserver l'identité du village et préparer les défis de demain.

Projets prioritaires

Ces chantiers sont au cœur de l'action municipale et représentent des engagements structurants pour le village :

- **Rénovation de la place Paul Gauffre et des rues adjacentes** : un projet de requalification urbaine essentiel pour redynamiser le cœur du village, améliorer l'accessibilité et la convivialité de cet espace central.
- **Rénovation de la face Nord-Est de l'église Saint-Alban** : la préservation et la mise en valeur du patrimoine historique, témoin de l'identité de Neffiès.
- **Création d'un parking route de Fontès** : solution d'aménagement pour fluidifier la circulation et faciliter le stationnement, notamment pour les visiteurs et les résidents du centre.

Habitat et École

L'attractivité du village passe par le soutien aux familles et la préservation de notre structure éducative :

- **Réhabilitation de l'habitat ancien pour favoriser l'installation de jeunes parents afin de maintenir les effectifs à l'école** : une stratégie active pour lutter contre la désertification des centres anciens et assurer la pérennité de notre école.
- **Étude d'un programme d'achat groupé** : faciliter l'accès à l'énergie renouvelable ou à d'autres services pour les habitants en mutualisant les démarches.

- **Réflexion sur un espace dédié aux ados** : offrir aux jeunes Neffiessois un lieu d'accueil, d'échange et d'activités adaptés à leurs besoins, en lien avec les commissions concernées (École, Jeunesse).

Équipements

Moderniser les services pour plus de confort et d'accessibilité :

- **Mise en place de toilettes publiques automatiques** : une amélioration du service public pour les résidents et les visiteurs.
- **Installation de bornes de recharge électrique** : accompagner la transition énergétique en facilitant l'usage de véhicules propres.
- **Poursuite de l'optimisation de la gestion des déchets** : renforcer les actions pour une meilleure valorisation et un meilleur tri des déchets (en lien avec le SICTOM).

Énergie et Environnement

Un engagement fort pour une commune plus verte et responsable :

- **Installation d'un récupérateur d'eau de pluie aux ateliers municipaux et installation de panneaux photovoltaïques** : mettre en œuvre des actions concrètes pour la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie des bâtiments communaux.
- **Poursuite des journées de nettoyage éco-citoyennes** : renforcer la mobilisation des habitants pour l'entretien des espaces naturels du village.



- **Poursuite des opérations de plantation de haies** : favoriser la biodiversité et l'amélioration du paysage communal.
- **Projet d'intégration au Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc** : développer un tourisme plus durable et bénéficier d'un accompagnement pour la valorisation de notre patrimoine naturel et culturel.

Circulation et Sécurité

Garantir des déplacements sûrs et un environnement apaisé :

- **Poursuite de la rénovation de la RD 15 dans la traversée du village** : améliorer la qualité de la voirie et la sécurité de cet axe majeur.
- **Optimisation de la vidéoprotection dans les secteurs non couverts** : renforcer la sécurité passive au sein de la commune.
- **Sécurisation de la place Jean Jaurès au moyen de bornes relevables** : maîtriser l'accès et sécuriser les événements dans les moments de forte affluence.
- **Sécurisation de l'accès au Falgairas par borne automatique** : réguler et sécuriser l'accès à ce secteur.
- **Élargissement et abaissement de la rue au carrefour Buffe-Vents / Aires Basses** : améliorer la visibilité et la sécurité à un point de circulation clé.
- **Réalisation d'un chemin piétonnier avenue de Fontès et avenue de la Resclauze** : créer des voies sécurisées pour les piétons, encourageant les modes de déplacement doux.



Au cœur des décisions : Les échos du Conseil municipal



Envie de comprendre comment se construit l'avenir de votre commune ? Cette section répertorie les comptes rendus de nos dernières séances. Des orientations de la Commission des Finances aux chantiers de la Commission Urbanisme, vous pourrez consulter les actes qui façonnent le quotidien des habitants et le développement durable de notre village.

Conseil municipal du samedi 21 mars 2026

1. Élection du Maire.
2. Détermination du nombre d'adjoints au Maire.
3. Élection des adjoints au Maire.
4. Lecture de la Charte de l'Élu local.
5. Délégation du Conseil municipal au Maire.
6. Création de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et désignation des membres.
7. Création des Commissions communales facultatives et désignation des membres.
8. Proposition des membres soumis à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
9. Désignation des Délégués Hérault Énergies.
10. Désignation des Délégués Hérault Ingénierie.

Conseil municipal du mercredi 8 avril 2026

1. Adoption du Compte financier unique 2025.
2. Affectation des résultats 2025 sur le budget 2026.
3. Fiscalité - vote des taux d'imposition 2026.
4. Vote du budget de la commune 2026.
5. Vote des subventions 2026 aux associations.
6. Modification du tableau des effectifs.
7. Mise à jour du régime indemnitaire RIFSEEP.
8. Indemnité des élus.
9. Hérault Énergies : Alimentation borne escamotable.
10. Vente de la parcelle Marin Calas.
11. Mise à jour de la délibération sur les heures supplémentaires.
12. Astreinte et permanence.
13. Cession d'habitation à la commune.
14. Acquisition d'un logiciel enfance pour l'ALP.
15. Autorisation spéciale d'absence (ASA).
16. Questions diverses.



C'est qui le chef ici ? Petite histoire du pouvoir au village



L'Avenir De Neffiès est dans tous les esprits... Mais il n'est jamais inutile de remonter le fil du temps pour comprendre le présent et mieux saisir ce fameux avenir. Aujourd'hui, on voit Monsieur le Maire arpenter rues et ruelles¹, s'échinant à faire appliquer les décisions de son conseil municipal. Pourtant, il fut un temps où le chef du village — le Seigneur, en l'occurrence — n'habitait même pas les lieux qu'il gouvernait.

En 1096, à l'époque du Castrum Nifiani, le Seigneur de Neffiès abandonne ses gens pour suivre Raymond de Toulouse à la Première Croisade. Le village, déjà structuré, se compose d'un château, d'une église, d'un cimetière et d'un habitat groupé autour de ce noyau. L'ensemble est protégé par un fossé ou un mur d'enceinte, mentionné dès une charte de 990.

Neffiès relève alors du Vicomte de Béziers, Guillaume, qui possède également Villemagne, Paulhan, Roquebrun, Mèze, Saint-Thibéry, Mourèze... et Neffiès. Sentant la mort approcher, et soucieux du salut de son âme, il restitue la moitié du village à l'abbaye de Saint-Thibéry. Un geste pieux, certes, mais aussi un signe des tensions du temps : les ecclésiastiques accusent alors la noblesse de s'approprier leurs biens et de les offenser quotidiennement. La restitution de Guillaume s'inscrit dans ce climat de rivalités feutrées.

Les autorités locales de cette époque sont des aristocrates — vicomtes et autres comtes — qui profitent de l'affaiblissement du pouvoir royal, occupé à repousser Normands, Hongrois et Sarrasins, pour s'émanciper de la tutelle du Roi. Mais cette autonomie tourne vite à la fragmentation politique. On glisse alors vers un régime seigneurial, dominé par la classe militaire des chevaliers, fondé sur les fidélités personnelles, les alliances et les redevances prélevées sur les paysans.

Le castrum devient le cœur battant d'une aristocratie guerrière qui s'enrichit autant par les mariages que par

les prélèvements seigneuriaux. C'est à cette époque que naissent la plupart de nos villages actuels, ainsi que le réseau des églises paroissiales qui structure encore aujourd'hui le paysage languedocien.

En 1206, le seigneur de Neffiès d'alors — les des campagnes lointaines ou peut-être trop confortablement installé dans sa tour² — refuse obstinément de se présenter aux Croisés. Il faut que Simon de Montfort en personne vienne le tirer de sa retraite pour lui faire prêter soumission³. L'époque est à la fureur : ça guerroye dans tous les sens.

Trois ans plus tard, en 1209, c'est le sac de Béziers. L'abbaye de Saint-Thibéry est ravagée. On raconte même qu'une partie des anciens château et église de Neffiès — les constructions « primitives » — est détruite dans la tourmente. Le village vit au rythme du flux et reflux de la Croisade albigeoise, pris entre fidélités locales, ambitions seigneuriales et avancée des armées croisées.

La forteresse voisine de Cabrières devient alors une place forte royale. Et c'est un fidèle de Montfort, Pierre de L'Isle⁴, qui reçoit la seigneurie de Neffiès. Une attribution de fief « au copinage », diraient les mauvaises langues — et elles ne manquent pas. Les anciens titulaires, pourtant vassaux loyaux, voient leurs droits s'évaporer, notamment celui de justice (haute, moyenne, basse). De quoi faire grincer des dents dans les lignages locaux.

(1) Et même grimper au sommet du clocher. - (2) Alors en bois, pas en ivoire... - (3) On vient d'assassiner un émissaire du Pape, c'est la fameuse croisade contre les Albigeois. 500 chevaliers prennent la croix contre les hérétiques ; parmi eux ce Simon de Montfort... - (4) Ou Petrus de Insula

C'est qui le chef ici ? Petite histoire du pouvoir au village (suite)

Du XIII^{ème} au XIV^{ème} siècle, les De L'Isle conservent la seigneurie. Au cœur du castrum, ils organisent la vie communautaire : la gestion des biens paroissiaux et l'assistance aux pauvres sont confiées à des laïcs, tandis que le clergé se voit cantonné aux registres (baptêmes, mariages, sépultures) et à la surveillance de la moralité publique, des confréries et de l'ordre religieux. Une répartition des rôles qui dit beaucoup de l'équilibre — parfois fragile — entre pouvoir seigneurial, communauté villageoise et autorité ecclésiastique.

La vie municipale se développe alors à grandes enjambées. On voit apparaître les Consuls⁵ — ou jurats — trois représentants du village, élus ou cooptés parmi les notables, chargés d'administrer pendant un an les affaires de la communauté : finances, entretien des chemins, ponts et fontaines, police locale, répartition des impôts, règlement des litiges mineurs. Autour d'eux siège un conseil élargi, le Conseil de Communauté, composé de chefs de famille et de notables. C'est lui qui vote les dépenses, les travaux et les décisions collectives. On est là devant l'ancêtre direct de notre Conseil municipal.

À Neffiès, les réunions peuvent se tenir au moulin à huile (actuelle place de l'Ancien Moulin), au four commun, devant le porche de l'église, ou même au cimetière⁶, qui fait alors partie intégrante de la vie du village. Il n'existe pas encore de véritable place publique.

Une charte consulaire de Neffiès, au début du XVI^{ème} siècle, nous plonge dans le fonctionnement concret de cette petite république villageoise. Le Consul y apparaît comme un personnage doté de privilèges : il possède une maison de ville, des agents municipaux, et même ses propres archives — mais pas encore de sceau, réservé au seigneur. Le texte est rédigé dans un mélange de français, de langue d'oc et de latin : l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), qui imposera

le français dans les actes officiels, n'est pas encore passée par là.

Dans cette charte, on énumère les litiges opposant les habitants au seigneur de Neffiès, Tristan Le Prévost. Ce dernier refuse que les habitants installent un colombier⁷ sans son accord, interdit aux « manants » de chasser sans lui présenter le produit de leur chasse... On y discute taille, rentes, droits d'usage des herbages, des bois, de l'eau, de la pêche. On y évoque aussi les bans (dates des récoltes et vendanges) et les droits de justice exercés par le seigneur :

- Haute justice : atteintes graves aux biens et aux personnes, passibles de mort (fourches patibulaires⁸).
- Justice moyenne : bagarres, injures, affaires concernant les mineurs.
- Justice basse : délits champêtres et forestiers.

On y règle encore la possession des clôtures et murailles, celle du four commun — propriété des habitants. Le seigneur peut y cuire son pain sans payer le droit de fournage, mais si le four n'est pas allumé ce jour-là, à lui d'apporter son bois. On y tranche également les droits sur les mines (déjà convoitées depuis Bernard de Fouzilhon en 1380), sur les jardins, ou sur l'usage de l'eau des moulins — droit accordé plus tard au seigneur Arnaud d'Arnaud en 1615.

En somme, toute la vie médiévale — rapports entre seigneur et habitants, mais aussi entre habitants eux-mêmes — se trouve réglée dans ces chartes consulaires, véritables constitutions locales.

Ces différentes instances consulaires n'ont pas le temps de chômer. Guerres, famines et épidémies se succèdent et mettent la communauté à rude épreuve.

D'abord viennent les troubles de la guerre de Cent Ans. Des bandes armées françaises — mercenaires, pillards, brigands — sillonnent la région, rançonnent

(5) Citons entre autres Bernard de Laurens et Guillaume Rubas... - (6) Ce cimetière, le « Jardin du Curé », est logiquement devenu une place, Jean Jaurès. - (7) Pigeonnier. - (8) Installées au Moussalou. Placées en hauteur, près des grands chemins, pour être vues de tous. Leur rôle est autant punitif qu'exemplaire : les corps restent exposés, livrés aux oiseaux, pour dissuader toute tentative de crime.

et terrorisent les habitants. Le château de Gabian sert même de repaire à certaines de ces compagnies.

Puis éclatent les guerres de Religion. Le château de Neffiès aurait été pillé et incendié en 1571, du moins selon la seigneuresse Catherine de Pascal de Saint-Juéry. Devenue dame de Neffiès à la mort de son mari, Balthazar de Bérard, en 1672⁹, cette femme jouera un rôle majeur dans la délimitation actuelle du territoire du village.

À ces conflits s'ajoute la Peste Noire, partie de Crimée et arrivée en Europe en 1346. Les arrière-pays sont d'abord relativement épargnés, mais la Peste des Montagnes (1363) vient frapper les zones rurales. La peur reste durable : un procès-verbal de 1653 et un autre de 1664 ordonnent l'autopsie de Jacques Bonnafé et d'Antoine Clergue pour « soupçons de peste et risque d'épidémie ».

Comme si cela ne suffisait pas, la Grande Famine de 1364 achève d'affaiblir les populations. À la fin du XIV^{ème} siècle, Neffiès aurait perdu près des deux tiers de ses habitants : on passe d'environ 500 âmes à 130.

Malgré les guerres, la peste et la faim, les habitants trouvent encore l'énergie de se lancer dans des procès interminables. **En 1365, un conflit éclate entre Caux et Neffiès : des troupeaux neffiessois auraient envahi les terres de Caux.** Renvois, appels, recours auprès du Roi... L'affaire ne sera définitivement tranchée qu'en 1552. Près de deux siècles pour une histoire de bétail...

Pourtant, à la fin du Moyen Âge, après ces années noires, Neffiès — comme Fontès, mais à l'inverse de Vailhan et Cabrières — connaît un véritable renouveau. La population repart à la hausse. À la veille de la Révolution française, le village compte environ 790 habitants. Avec l'essor des mines, on dépasse même le millier d'âmes en 1841.

En 1691, c'est un dignitaire du Chapitre de Sainte-Aphrodise de Béziers, Antoine-Aphrodise de Sartre, qui devient seigneur de Neffiès. Rien d'étonnant : l'église gothique du village, édiflée au XIII^{ème} siècle, dépend justement de ce Chapitre. Issu d'une puissante famille de robe, de Sartre cumule les titres : il devient également seigneur de Caux, Cabrières et Vailhan. À cette époque, pouvoir local

et religion restent étroitement liés : en 1726, le Grand Vicaire du diocèse vient en personne bénir la chapelle du château.

Certaines coutumes étonnantes s'installent : le jour de la Pentecôte, les habitants élisent un « abbé », personnage symbolique qui peut exercer la justice au même titre que le seigneur. On est encore loin de la séparation de l'Église et de l'État... et des joutes Don Camillo / Peppone.

Pourtant, la seigneurie de Neffiès reste instable. En 1701, Louis de Viguiier l'achète... puis la revend aussitôt. Il n'a pas réussi à s'entendre avec le Conseil des habitants, qui lui refuse systématiquement tout droit d'usage¹⁰.

En 1766, la seigneurie passe à M. de Comère, baron de La Bastide. Mais comme il réside à Toulouse et que son château local un peu ruiné, il reprend l'affaire des mines pour couvrir les frais d'entretien. Après dix ans de démarches — et l'appui de Madame du Barry — il obtient une concession de 30 ans. Il creuse partout : puits, galeries, surtout du côté de Caylus. Il investit lourdement et finit par exporter sa houille vers les distilleries de Caux, Roujan et Fontès.

Mais les troubles révolutionnaires approchent. En 1772, Jean-François de Bonnet de Maureilhan de Poilhes rachète la seigneurie et s'installe au château. Il exploite la concession minière du Bousquet. Mais les habitants — les fameux « exploitants-jardiniers » — s'approprient illicitement certaines concessions. Sans compter celles accordées au Prieuré de Cassan. Bref, personne ne s'enrichit.

Puis paf, la Révolution éclate. Le château est pillé en août 1792, puis détruit en 1793. Exit le baron de Poilhes, qui avait toutefois encore bien la tête sur les épaules en 1788 en affermant la mine du Bousquet aux frères Giscard, des propriétaires neffiessois¹¹. La première municipalité révolutionnaire réquisitionne les mines... sous les protestations générales.

Sous cette Première République (1792-1799)¹², les maires — appelés agents municipaux — sont élus pour deux ans, au suffrage censitaire (réservé aux citoyens actifs, payant un impôt équivalent à trois jours de travail). À Neffiès, les premiers élus sont : Henri Vidal (1790), Laurens Malavialle (1792) et

(9) Enterré sous le dallage de l'Église Saint-Alban, tout comme Anne d'Arnaud, Seigneuresse jusqu'en 1649... - (10) Ces conflits entre notables et Seigneur sont légion à cette époque... Concernant notamment l'usage de l'eau. - (11) Le dernier Seigneur de Neffiès est emprisonné à Béziers, tout comme son épouse et ses enfants, mais échappera à la Guillotine. Il ne mourra qu'en 1823. - (12) Depuis 1798, on est dans une phase de transition révolutionnaire, où la Monarchie laisse place peu à peu à la République...

C'est qui le chef ici ? Petite histoire du pouvoir au village (suite)

Pierre Dejean (1793). Bref, ça valse. Normal, le mandat est court, même si renouvelable.

En 1793, pour être sûr de ne pas revenir en arrière sans doute, on brûle le titre du fief seigneurial à Béziers (11 août) et les archives du château sur la place de Neffiès (28 octobre). Le château est démonté pierre par pierre : tuiles, marches, tout disparaît. Le maire dresse bien quelques procès-verbaux — le pillage des vestiges de la Révolution est interdit — mais autant en emporte le vent.

C'est aussi la naissance des premiers registres d'état civil républicains et des délibérations municipales modernes¹³. Les Sans-Culottes réquisitionnent la chapelle des Pénitents Blancs¹⁴ pour en faire une Maison Commune (pas encore une mairie), où l'on rassemble enfin les archives jusque-là dispersées chez des particuliers.

Sous Bonaparte — Consulat et Premier Empire (1799-1814) — les maires ne sont plus élus : ils sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants. Aucune durée de mandat fixée ; ils servent à la discrétion de l'autorité qui les nomme. On ne retiendra aucun nom de cette période. Neffiès est rattaché à l'arrondissement de Béziers et au canton de Roujan, puis Cazouls-lès-Béziers.

Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet (1814-1848), toujours pas de mandat fixe : les maires restent nommés, souvent pour de courtes périodes. C'est pourtant à cette époque qu'apparaît à Neffiès le premier projet de construction d'une mairie (1816-1817). Aucun nom ne s'impose là encore dans l'histoire locale.

Sous la IInde République (1848-1851), le maire est désormais élu par le conseil municipal, lui-même élu au suffrage universel masculin, pour trois ans. Un vrai retour à la démocratie¹⁵.

Mais l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte met vite le feu aux poudres. Coup d'État de 1851, dissolution de l'Assemblée... Ça met du monde dans la rue !

À Neffiès, le maire est Calixte Enjalbert, nommé par le préfet. La population le juge illégitime. Le jour de la Sainte-Barbe, fête des mineurs, les habitants prennent les clés de la mairie et désignent un certain Emmanuel Bousquet comme maire. Mandat éclair : deux jours plus tard, la troupe envahit Neffiès, rétablit Enjalbert, et les meneurs sont jugés. Certains n'auront pas cette chance...¹⁶

Sous le Second Empire (1851-1870), Louis-Napoléon rétablit la nomination préfectorale. Pas de durée fixe. En 1861, le maire est M. Giscard. Pas VGE, non, mais un homme d'affaires qui a investi dans les mines du village... et sans doute trop peu dans le reste : lavoirs insalubres, fontaines mal entretenues, pompes en mauvais état... L'hygiène recule, la fièvre typhoïde progresse, et l'eau revient au centre des préoccupations du village.

Et voici que jaillit la III^{ème} République (1870-1940), comme l'eau des quatre griffons de la Fontaine à la Marianne. **Gonzague Garencq** est élu maire au suffrage universel pour un mandat de quatre ans. Soucieux de répondre aux besoins de ses administrés, il profite de la découverte d'une belle source à la Resclouse pour faire adopter la création d'une fontaine au cœur du village. Celle-ci sera reliée à une trentaine de bornes-fontaines.

L'inauguration a lieu le 4 septembre 1880. La statue prend l'apparence de Cérès, déesse romaine des moissons et de la Terre. La fontaine devient alors un véritable symbole républicain : elle apporte la salubrité publique, renforce la confiance entre la commune et ses habitants, évoque la paix avec son bouclier abaissé, et rappelle la liberté grâce au lampadophore qu'elle brandit, écho discret à une autre statue bien connue.

(13) Qui nous apportent encore de précieux détails pour cet article. - (14) Congrégation religieuse dissoute. - (15) Même si les femmes ne voteront que 100 ans plus tard... - (16) Je vous invite à relire l'article détaillé sur « La stèle Granier » du MAG de juillet 2024, en ligne sur le site de la mairie...



1

Cette liberté retrouvée résonne d'autant plus dans le cœur des habitants que le souvenir des victimes de 1851 reste vif...

Réélu, Gonzague Garenco poursuit son œuvre : il fait construire l'école de filles, engage de vastes travaux d'aménagement des rues et des chemins, et ajoute deux chapelles à l'église Saint-Alban.

En 1894, Paul Combes succède à Gonzague Garenco et poursuit l'œuvre de modernisation. L'éclairage public au pétrole et au gaz arrive dans les rues. On célèbre aussi la culture en soutenant l'érection d'un monument à la mémoire de Molière à Pézenas, et la médecine en aidant l'Institut Buisson-Bertrand de Montpellier à développer ses sérums antidiphtériques.

À la mort de Paul Combes, en 1899, Émilien Sauris reprend le flambeau. La vieille Maison Commune, qui servait de mairie, tombe en ruines : on la rase, et les élus s'installent dans l'ancienne école de garçons, où ils resteront jusqu'en... 1994, année de construction de la mairie actuelle.

Sauris fait ériger la Stèle Granier (Image 1_ Inauguration 1902 / Image 2_Plaque en hommage aux républicains de Neffiès), accueille l'arrivée du téléphone, améliore les services de la Poste. On vend même l'eau usée pour irriguer les jardins, grâce à un réseau d'aqueducs-égouts construit entre 1898

et 1923. Et puis le village manque d'une vraie place centrale. Le Conseil municipal propose donc de transformer le Jardin du Curé, malgré l'attachement tenace de ce dernier à ses courgettes. On aménage, on dégage, on déplace les croix qui gênent le passage... L'esprit de la loi de 1905 flotte déjà dans l'air.

En 1904, Émilien Sauris est largement réélu. Le presbytère est alors réaffecté : il accueille la garderie infantine et sert de logement aux instituteurs. Le maire, lui, ne siège plus aux côtés de M. le curé au sein du Conseil de fabrique, chargé de l'entretien des édifices religieux. Il se tourne vers d'autres priorités : le



2

C'est qui le chef ici ? Petite histoire du pouvoir au village (suite)

développement de l'éclairage électrique, d'abord avec la concession Vialette, puis avec celle de la Société Biterroise de Force & Lumière.

La commune acquiert aussi une pompe pour améliorer l'alimentation de la Fontaine Basse... Un véritable spectacle Eaux et Lumière avant l'heure. Le village entre pleinement dans la modernité.

Mais, au même moment, la colère des viticulteurs monte. Nous sommes en 1907, et tout le Midi viticole s'embrase. Le contexte régional devient explosif, et Neffiès n'échappe pas aux tensions qui secouent alors l'Hérault.

En 1910, Dominique Mazet devient maire. Il poursuit les grands travaux d'assainissement et d'amélioration du réseau d'eau potable, un chantier essentiel engagé dès 1907 et qui se prolongera jusqu'en 1926.

En 1919, c'est un autre Émilien Sauris, le fils cette fois, qui accède à la mairie. Il fait ériger le Monument aux Morts actuel, inauguré en 1921 et béni par le curé de la paroisse. L'hommage est solennel : de nombreux Neffiessois sont tombés au front de 14-18.

Puis viennent Stanislas Armand en 1924, suivi d'Aimé Salasc en 1932. Ce dernier lance la restauration des écoles communales et achète l'ancien couvent auprès de l'abbé Jean Vallès pour le transformer en école, un chantier mené entre 1932 et 1936.

En 1935, Marin Calas prend le relais. C'est le temps des débats politiques enflammés dans les cafés du village : on vient pour discuter, s'invectiver, parfois violemment. La télévision n'a pas encore capté les conversations dans les salons, alors tout se joue là, autour des comptoirs.

La Seconde Guerre mondiale n'apaise rien. En 1939, le maire propose la création d'un comité d'entraide pour les mobilisés... qui deviennent bientôt des prisonniers

de guerre. À la fin de 1940, le Conseil municipal, hostile à la Révolution nationale de Pétain, est dissous. Une délégation spéciale est alors nommée par le préfet, présidée par Gérard Vène, qui administre le village pendant quatre ans.

Le village se replie sur lui-même : les langues se nouent, les cafés se taisent, les soldats allemands s'installent en terrasse.

Puis, le 22 août 1944, tout bascule. Des maquisards armés, menés par le chef Robert, arrivent à Neffiès, s'arrêtent devant la mairie et dissolvent la délégation spéciale¹⁷. Ferdinand Boyer, Jean Nadal, René Bonafous, Yvon Deltour et d'autres fêtent l'événement au café. Les jeunes montent au clocher pour y hisser le drapeau tricolore. La croix de Lorraine flotte sur la Fontaine à la Marianne.

La IV^{ème} République s'annonce. Ferdinand Boyer présente son nouveau conseil municipal sous les cris de « Vive la France ». On parle alors de Comité de Libération, mais la guerre n'est pas terminée et les représailles allemandes continuent. Boyer finit par démissionner, et c'est Marin Calas — le retour — qui reprend la mairie en décembre 1944.

L'après-guerre n'a rien de joyeux : tickets de rationnement, cartes de ravitaillement... Le système perdure jusqu'en 1949. C'est dans ce contexte difficile que Marin Calas décide de ne pas se représenter. Il a pourtant beaucoup œuvré : créateur de la cave coopérative, propriétaire viticulteur, il a joué un rôle central dans la structuration du vignoble local. Résistant farouche, responsable cantonal de l'Armée Secrète, il organise le barrage de Viarouge le 20 août 1944, opération qui met hors de combat une centaine de soldats allemands. Il préside ensuite le Comité local de Libération de Neffiès.

Lorsque M. Béziat lui succède en 1947, il le nomme à juste titre maire d'honneur de Neffiès. La vie reprend

(17) Dont les membres seront arrêtés, enfermés à Béziers puis relâchés 4 mois après.

peu à peu son cours, comme l'eau qui arrive enfin jusqu'aux évier de toutes les maisons.

En 1953, ce sont Auguste Roudier et le Parti communiste qui remportent les élections à Neffiès... avec le soutien inattendu de la droite, qui ne voulait plus des socialistes¹⁸.

En 1958, on entre dans la V^{ème} République : le maire et les conseillers municipaux sont désormais élus pour six ans au suffrage universel. **Albert Pagès, du Parti socialiste, reprend la mairie.** Il sera réélu en **1965.** C'est à cette période que naît l'école primaire Louis-Authié.

Mais en **1969,** une majorité du Conseil municipal retire son soutien à M. le maire. L'ambiance est très tendue : il démissionne. Pendant quatre mois, la commune est administrée par trois représentants envoyés par la Préfecture. **Une nouvelle élection porte Paul Clergue au pouvoir et sa liste est élue au complet** — une belle marque de confiance. Le Conseil municipal poursuit le développement du réseau d'eau : bassins et château d'eau deviennent opérationnels en 1976.

De 1977 à 1981, la liste communiste s'impose avec Jean Platet. Mais en 1981, lors de l'élection présidentielle, François Mitterrand arrive en tête au second tour à Neffiès (alors que Georges Marchais dominait au premier). Les tiraillements nationaux s'invitent dans le débat local. Jean Platet estime ne plus être légitime et démissionne.

Charles Carrière lui succède et reste maire jusqu'en 1998. Le village continue de se transformer : construction d'une salle des fêtes, d'une nouvelle mairie... et ravivage du souvenir de la stèle Granier, avec l'installation d'une plaque commémorative en 1988.

En 1992, pour le bicentenaire de la 1^{ère} République, le maire rend un hommage appuyé à la Marianne du village.

Maxime Rippol assure la transition en 1998, mais perd sa majorité avant les élections suivantes.

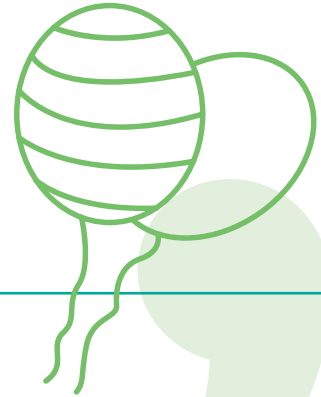
(18) Un air de déjà vu ?

En 2001 arrive Jean-Marie Guilhaumon, réélu en 2008 puis en 2014. Le village dépasse alors les 1 000 habitants, ce qui impose la parité et le scrutin proportionnel. La Fontaine à la Marianne retrouve son éclat, décapée à l'huile de coude par le maire lui-même (Image 3). Les ruines du château étant devenues dangereuses, on rénove une partie du centre ancien et l'on crée la place de la Chapelle. Avec la montée du tourisme rural, les gîtes se multiplient, et la volonté de faire croître le village conduit à la création d'un nouveau lotissement. C'est aussi l'époque où Neffiès rejoint la Communauté de communes des Avant-Monts.

Depuis 2020, c'est David Astruc qui tient la barre du village. Un village qu'il faut à la fois entretenir, préserver... et réinventer sans cesse. Et puis un patrimoine qu'il faut transmettre, cette affaire de mémoire qui traverse les générations et façonne l'identité du village.



Rédaction : Fabrice Bénard à partir du travail de la Commission Patrimoine. Un grand merci à celles et ceux — bien présents dans nos cœurs — qui ont contribué à préserver cette mémoire : Yves Mazet, Jean & Andrée Piacère, Guilhem Beugnon...



Un début d'année animé !

Maintien et renforcement du soutien aux associations : Un engagement municipal fort

Confirmant la position exprimée par Monsieur le Maire, David Astruc, le Conseil Municipal a réaffirmé son engagement en faveur du tissu associatif de Neffiès. Au cours de sa séance du mercredi 8 avril 2026, l'assemblée délibérante a procédé au vote des subventions destinées aux entités associatives ayant déposé une demande.

L'enveloppe globale consacrée à ces subventions pour l'année 2026 s'établit à 27 800 €, marquant une progression notable par rapport aux 26 550 € alloués en 2025, et témoignant d'une volonté politique d'encourager la dynamique locale. Il convient de noter qu'en sus de ces dotations directes, la Mairie assume la prise en charge des redevances dues à la SACEM, ainsi que la mise à disposition, l'entretien et l'électricité des locaux communaux.

Cet accompagnement pluriel vise à optimiser l'action des associations au bénéfice de la collectivité.

14 février : Carnaval, une explosion de couleurs à Neffiès

Le samedi 14 février 2026, le village a célébré le Carnaval dans une ambiance festive et conviviale.

Dès 16h, le défilé animé par la fanfare Lys Band a parcouru les rues du village avant le traditionnel embrasement de Monsieur Carnaval sur la place de l'Ancien Couvent, après un goûter partagé. La soirée s'est ensuite poursuivie à la salle des fêtes avec le groupe VIBRATION autour d'un repas et d'une soirée dansante.

Un grand merci aux associations La Neffiesta, Les Écureuils, Le Royaume des Neuf Fiefs ainsi qu'à tous les habitants ayant contribué à la réussite de cette belle journée.



29 mars : Journée Écociroyenne, un coup de jeune pour une ancienne vigne

Le dimanche 29 mars 2026, habitants et bénévoles se sont mobilisés lors de la journée écociroyenne organisée par l'association des chasseurs et la commune.

Le principal chantier de la journée a permis le nettoyage d'une ancienne parcelle de vigne abandonnée aux abords du village, dans une ambiance conviviale conclue autour d'une grillade.

Un grand merci à tous les participants pour leur engagement en faveur du cadre de vie et de l'environnement à Neffiès.



3 avril : Une soirée électrisante, le Pop Rock à l'Honneur

Le vendredi 3 avril 2026, la salle des fêtes de Neffiès a accueilli les élèves et professeurs de l'École de Musique de Pézenas pour un concert rock particulièrement apprécié du public.

Cinq groupes des ateliers de musiques actuelles se sont succédé sur scène dans une ambiance festive et dynamique.

Félicitations aux artistes et merci à l'École de Musique de Pézenas pour cette belle soirée musicale.



6 avril : Pâquette, une Chasse aux œufs ensoleillée et gourmande

Le lundi 6 avril 2026, malgré un ciel matinal un peu frais, la traditionnelle fête de la Pâquette a rassemblé petits et grands dans une ambiance joyeuse et familiale. Organisée par le Royaume des Neuf Fiefs, cette journée a été un moment fort de convivialité pour notre village.



Le clou de la matinée fut l'incontournable Chasse aux Œufs qui a vu des dizaines d'enfants parcourir les lieux dédiés à la recherche des trésors chocolatés dissimulés.

Après l'effort, petits et grands se sont retrouvés autour d'un "repas partagé", l'ambiance était festive et décontractée, notamment autour des parties animées de pétanque.

12 avril : Succès pour le retour de "Courir à Neffiès"

Le 12 avril 2026, l'association C.A.N. a signé le retour réussi de son événement phare, réunissant plus de 300 participants après plusieurs années d'absence.

Au programme : course et randonnée à travers vignobles, garrigues et ruelles du village, épreuves pour les enfants et ambiance conviviale tout au long de la journée.

L'événement s'est terminé par la remise des prix et un apéritif partagé. Bravo aux bénévoles, aux organisateurs et à l'ensemble des participants.



Un début d'année animé ! (suite)

19 avril : Le Printemps à Neffiès, une 8^{ème} édition sous le signe de l'olivier

Le dimanche 19 avril 2026, l'association Autrement a organisé un marché paysan sur la place de l'Ancien Couvent réunissant producteurs, vigneron, artisans et nombreux visiteurs.

La journée a été rythmée par une conférence sur l'oléiculture, des stands de plants bio, des dégustations, des animations musicales et des balades à poney pour les enfants.

Merci à l'association Autrement et à tous les participants pour cette belle journée placée sous le signe du terroir et de la convivialité !



1^{er} mai : Partage et convivialité au Moulin de Julien

Le 1^{er} mai 2026, habitants et familles se sont retrouvés au Moulin de Julien pour une journée conviviale organisée par la commune.

Autour de l'apéritif, des grillades et du vin offerts par la municipalité, chacun avait apporté une spécialité sucrée ou salée à partager dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle.

Le lâcher de truites dans le bassin a également ravi petits et grands, offrant un agréable moment de pêche et de détente.





De beaux moments à venir

Festivités de Juin

- 6 : La fête du conte** organisée par l'Association Aural à partir de 10h sur la place de l'ancien couvent
- 13 : Scénettes des Scribes** de l'Atelier d'écriture de l'EVS Le Royaume des Neuf Fiefs sur la place de la Chapelle
- 13 : Raid sportif pour les Ados** organisé par Le Royaume des Neuf Fiefs
- 19 : Fête des écoles** organisée par Les Écureuils
- 21 : Fête de la musique** organisée par La Neffiesta place Jean Jaurès - avec Wasabi et duo Daurelle
- 27 : Soirée de l'École de musique de Pézenas** de 19h à 23h - place Jean Jaurès

Festivités de Juillet

- 13 : Brasucade offerte aux Neffiessois** par la commune - place Jean Jaurès - soirée organisée par la Neffiesta avec DJ Seb et ses danseuses
- 18 : Concert** organisé par les Neffiestivales - place Jean Jaurès - avec Fred Goulamas - Les Tanneurs de Drac - Les Diables de la Garrigue
- 20 : Marché locavore** organisé par la mairie - place Jean Jaurès

Festivités d'Août

- 8 : Repas du Foot** organisé par le RCNR Neffiès-Roujan sur la place Jean Jaurès
- 10 : Marché locavore** organisé par la mairie sur la place Jean Jaurès
- 14 : Brasucade offerte aux Neffiessois** par la commune - place Jean Jaurès - soirée organisée par la Neffiesta avec DJ Antoine Ruiz
- 29 : Balade nocturne** organisée par l'Association de Gymnastique Neffiessoise

Festivités de Septembre

- 12 : Rassemblement de voitures anciennes** organisé par la Neffiesta
- 13 : Journée des Associations** organisée par la mairie
- 20 : Journée européenne du Patrimoine** Neffiès, Terre de Vendanges, organisée par la mairie

Festivités d'Octobre

- Du 5 au 11 : La Semaine Bleue** organisée par l'EVS Le Royaume des Neuf Fiefs
- 10 : Course de côte** route de Cabrières
- 17 : Repas d'automne** organisé par Les Seniors - Salle des Fêtes avec Recto/Verso
- 31 : Fête d'Halloween** organisée par Les Écureuils

Festivités de Novembre

- (Date à venir) : Repas d'automne** organisé par La Neffiesta

Festivités de Décembre

- (Date à venir) : Loto de Noël** organisé par La Neffiesta

- 5 : Téléthon** organisé par Les Neffiestivales
- 18 : Le Noël des enfants de l'école de Neffiès** organisé par la mairie
- 31 : Réveillon de la Saint-Sylvestre** organisé par la Neffiesta

Ces dates sont données sous réserve de modifications éventuelles par les organisateurs. D'autres événements pourraient être ajoutés au fil de l'année ; les habitants seront informés de toute mise à jour via Panneau Pocket, le site internet de la commune et le Allô Allô.

Restons connectés : Votre mairie 2.0 !

Afin de vous garantir un accès rapide et constant à toutes les informations de votre commune, la municipalité s'appuie sur des outils numériques modernes et efficaces. Ne manquez plus aucune nouvelle, événement ou alerte importante !

Panneau Pocket : l'information en temps réel, directement dans Votre Poche !

Pour les alertes urgentes, les informations de dernière minute ou les rappels instantanés, téléchargez l'application mobile "Panneau Pocket". C'est le moyen le plus direct pour la Mairie de communiquer avec vous.

Comment ça marche ?

1. Téléchargez l'application gratuite sur votre smartphone (disponible sur l'App Store pour iPhone et Google Play Store pour Android).
2. Lancez l'application et acceptez les notifications.
3. Recherchez "Neffiès" et ajoutez le village à vos favoris (en cliquant sur le cœur).
4. Activez les notifications pour recevoir immédiatement les messages importants (coupure d'eau, alertes météo, annulations d'événements, etc.).

Afin de prendre en compte les mises à jour, veillez à vous déconnecter puis à vous reconnecter.

C'est simple, gratuit et essentiel pour rester informé !

Le Site Internet de la Mairie : Votre portail d'informations

Le site officiel de la commune est la référence pour retrouver toutes les informations institutionnelles et pratiques ainsi que l'actualité de Neffiès.

Adresse : <https://neffies.fr/>

Nous vous encourageons vivement à utiliser ces deux outils pour une information complète et en temps réel.

État Civil

Mariages

POZO Paul, Jean, Raymond & **STOCKY** Lionel, Jean, Émile

21/03/26

Naissances (hors commune) :

LALET

Yani, Colin

24/12/25

COLLIN

Ambrose, Timothé, Jean-Olivier

06/03/26

MAILLÉ-PALAIZY

Giuliana, Herminia, Arlette

13/05/26

Décès

Dans la commune :

PHILLIPSON

Dryden, William

31/12/25

FABRE

Anne-Marie, Jeanne, Andrée

24/02/26

CHEVALIER

Marinette, Germaine, Marguerite

28/02/26

Transcription de décès :

BRIDOUX

Jean-Marc, Elie

04/02/26

GUILHAUMON née MAZET

Monique, Claudine, Thérèse, Andrée

13/04/26

Votre avis compte !



Chers habitants,

Le magazine de notre village est un lien essentiel entre la municipalité et vous. Il est conçu pour vous informer, vous divertir et refléter la vie de votre commune.

Afin de nous assurer qu'il répond au mieux à vos attentes et à vos besoins, nous lançons une grande consultation citoyenne. Votre opinion est cruciale pour l'évolution future de votre publication !

Comment participer ? C'est simple et rapide !

Vous avez deux options pour nous faire part de vos suggestions et de vos critiques constructives :

1. Réponse numérique et instantanée :

Scannez simplement le QR Code ci-contre avec votre smartphone pour accéder directement au questionnaire en ligne. Quelques minutes suffisent pour nous donner votre avis.

2. Réponse papier traditionnelle :

Remplissez le questionnaire ci-joint. Une fois complété, il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.



Que vous préférerez le format papier ou numérique, **nous vous encourageons vivement à prendre quelques instants pour partager vos impressions sur le contenu, la mise en page, les rubriques et tout ce qui fait la richesse de votre magazine.**

C'est ensemble que nous bâtirons le magazine qui vous ressemble !

Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration.



La Mairie

Place de l'ancien couvent
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 8h30 à 11h30.
Tél : 04 67 24 60 92 - accueilmairie@neffies.fr
www.neffies.fr

Monsieur le Maire, David ASTRUC : 06 36 82 38 11
1^{ère} Adjointe, Maria-Pia GIRARD
2^{ème} Adjoint, Gilles COMBES

Marché

Jeudi matin de 8h à 12h sur la place Jean Jaurès

Agence Postale communale

Du lundi au vendredi 8h30-11h30.
Tél : 04 67 89 37 76

École Primaire Publique Louis Authié

Tél : 04 67 24 76 51
Ce.0340562B@ac-montpellier.fr

ALP (Accueil de Loisirs Périscolaires)

Tél : 04 67 24 60 37
alp.neffies34@orange.fr

Espace de Vie Sociale

Le Royaume des Neuf Fiefs

Tél : 06 47 91 97 81
royaumeactivites@gmail.com

Eau et assainissement

Service Eau et Assainissement des Avant-Monts
Tél : 04 67 80 70 45
eau@avant-monts.fr

SICTOM Pézenas-Agde

Tél : 04 67 98 45 83

Jours de collecte :

Bac Vert : mardi matin

Bac Jaune : jeudi matin

Biodéchets : 7j/7 dans les bacs appropriés

Rappel : Tout dépôt de déchets en dehors des conteneurs est formellement proscrit. Des distributeurs de "sacs à crottes" sont présents dans chaque quartier, merci de les utiliser.

Déchetterie Roujan

Tél : 06 84 36 11 89 - Accès avec badge
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
8h30-11h45 et 14h-17h15. Fermé le dimanche.

Encombrants - Tél : 04 67 90 90 74

Police municipale

04 67 24 60 92 - pm@neffies.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

www.assistantes-maternelles.net
Murviel-lès-Béziers (antenne à Roujan : La Clé des Champs) : 06 76 95 44 61 ou 06 83 16 56 29

Point Information Jeunesse

Tél : 04 67 36 07 51
pj@avant-monts.fr

Tourisme

Office de Tourisme communautaire : 04 67 36 67 13
tourisme.magalas@avant-monts.fr

Urgences

Samu : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Appel d'urgence (unique) pour sourds et malentendants : 114

Centre antipoison : 0 825 812 822

SOS médecin : 36 24

Pharmacies

Roujan - Pharmacie des Olivettes : 04 67 24 60 30

Caux - Pharmacie de la République : 04 67 98 40 74

Fontès - Pharmacie Les Sources : 04 67 25 15 64

Médecins

Roujan - Cabinet médical des Drs GOTTIS Jean-Michel et Marie-Blandine : 04 67 24 77 15

Roujan - Maison de santé Calypso : 04 67 24 60 38

Infirmières

Cabinet d'infirmières BEDOS Émilie,

MAURIN Marjorie et LEAL Amandine : 06 48 62 11 93

FROHLINGER Sophie : 06 62 61 03 34

MAUC Caroline : 06 16 07 89 07

Santé

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance-Maladie) 3646

CSS (Complémentaire Santé Solidaire) 3646

Emploi et Aides

CCAS pluri-communal Roujan-Neffiès : 04 67 25 01 45

CAF (Caisse d'allocations familiales) : 0820 259 510

France Travail : 3949

MLI (Mission Locale d'Insertion) Pézenas :

04 67 90 72 42

Maison France Services Murviel-lès-Béziers :

msap@avant-monts.fr

04 67 00 83 60